SKI CLUB DU GUIERS

Les joies de la glisse de 7 à 77 ans !

SAISON 2026 2027

MEMENTO DU DIMANCHE

Vous venez d'adhérer au SKI CLUB DU GUIERS, soyez le bienvenu. Notre Ski Club a pour but l'enseignement et la pratique du ski et du snowboard. Son fonctionnement n'est assuré que par des BENEVOLES.
Voici quelques précisions utiles pour sa bonne marche

NOUS CONTACTER – VOUS CONTACTER

- Le club communique exclusivement par :
  - mail : skiclubduguiers73@gmail.com
  - Sa page Facebook : www.facebook.com/skiclubduguiers
  - Son site internet : www.skiclubduguiers.fr

Téléphones

1. Local : 04 76 37 09 89 (seulement pendant les permanences)
2. Cécile : 06 07 52 96 62
3. Laurent : 06 34 04 22 69

PERMANENCES PENDANT LA SAISON

- Les permanences du club ont lieu TOUS les jeudis de 18h30 à 20h00 **de janvier à avril.**

CE QU'IL FAUT SAVOIR

→ ADHESIONS AU SKI CLUB DU GUIERS SORTIES DU DIMANCHE POUR LA SAISON PAR PERSONNE :
1 CARTE MEMBRE + 1 CARTE USCA 5 € OU 1 LICENCE + 1 CARTE USCA 5 €

LES SORTIES :

Les sorties se déroulent en Isère, Savoie et Haute Savoie, suivant le calendrier établi en début de saison. Les adolescents de moins de 18 ans et de plus de 16 ans sont acceptés sans encadrement avec une décharge parentale (ils skieront sous votre responsabilité).

Le club se propose d'encadrer les jeunes du **niveau ski 5/6 ou 3ème snow acquis** âgés au minimum de 14 ans, dans la limite de 10 par dimanche en ayant signé la **charte « des ados du dimanche»**

Les ados inscrits avec encadrement ne peuvent en aucun cas skier seuls

ORGANISATIONS DES SORTIES :

✓ **Inscription** : obligatoire **avant jeudi 20h00** lors de la permanence, par email, ou par téléphone auprès des organisateurs, suivant les places disponibles. Les inscriptions doivent mentionner les noms, prénoms et lieu de départ des participants.

✓ **Prix des forfaits** : Nous négocions au mieux auprès des stations pour avoir de bons tarifs groupes. Mais notre club seul ne fait pas le poids. Nous faisons donc appel à l'USCA (Union Ski Clubs Alpins) qui nous permet d'avoir des tarifs encore plus intéressants auprès de nombreuses stations.

Ceci implique l'achat d'une carte de 5€ supplémentaires (une fois à la première sortie) qui permet de bénéficier de tous les tarifs des sorties du dimanche, mais aussi, individuellement, de pouvoir bénéficier de tarifs réduits en station pour toute la saison. Cette carte est réservée aux adhérents du club. Une adhésion à la journée pour les invités ne leur permet pas de conserver cette carte, elle devra donc être restituée au retour de la sortie.

Vous devrez avoir votre carte USCA sur vous lors de chaque sortie.

On nous a signalé que des contrôles pourront se faire dans les stations (à la descente du car et dans la journée).
En cas d'oubli, ils vous feront payer le tarif normal de la station, et une amende supplémentaire.

✓ **Invités** : En règle générale, toute personne non adhérente ne peut pas participer à une sortie du dimanche. En tant qu'invité, nous leur demanderons une participation de 9€ qui prend en charge une adhésion provisoire à la journée et le prix d'une carte USCA « invité ». **Celle-ci devra être restituée à la fin de la sortie**. Pour conserver cette carte USCA, il faudra adhérer au club (carte membre = 27€, carte USCA = 5€). Après trois sorties effectuées en invité, la personne sera d'office inscrite comme adhérente et pourra garder sa carte USCA.

✓ **Prix du car** :

- 16,50€ pour 1 personne
- 32€ pour 2 personnes
- 45€ pour 3 personnes
- 56€ pour 4 personnes
- 65€ pour 5 personnes
- 12€ pour les ados du dimanche

Personnes du même foyer fiscal

Le règlement doit se faire impérativement au moment de l'inscription, ou dans le car à l'aller. **Pensez à prendre ce qu'il faut sur vous (avec l'appoint pour les espèces).**
Le club accepte les règlements par chèque, espèce, carte M'ra, chèque vacances et chéquier jeune. **(La monnaie ne sera pas rendue sur les chèques vacances).**

✓ **Lieux de départ** :

- PONT DE BEAUVOISIN (Isère): parking gare SNCF
- NANCES : parking de la Maison du Lac

✓ **Absence au départ** : LE TRANSPORT NE SERA PAS REMBOURSE
Pour tous renseignements et annulation de sa présence au dernier moment merci de contacter Cécile ou Laurent.

✓ **Annulation des sorties** : toute sortie de moins de 20 personnes sera annulée.
Nous avertissons si possible par téléphone chaque personne inscrite ou à défaut, au lieu de départ du car.
Attention à bien vous inscrire en temps et en heure, car si vous vous décidez après et que nous avons annulé par faute de participants, nous ne serons pas en mesure de réorganiser la sortie (réservation du car et des forfaits). ✓ **Divers** :

- Liberté totale à la station sur les pistes et pour les repas (sauf pour les ados encadrés). Pensez juste à rentrer au car à l'heure indiquée le matin dans le car.
- Un plan des pistes et un numéro de téléphone du responsable de car vous seront donnés en cas de problème dans la journée

RAPPEL : Les titulaires de carte de membre doivent avoir une assurance qui les couvre en cas d'accident sur les pistes. Vous pouvez acheter un Carré Neige (assurance à la journée). Pensez bien à le mentionner lors de l'inscription.

LOCATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL

Le matériel loué pour la saison et mis à disposition uniquement pour les adhérents. L'adhérent doit se sentir responsable du matériel. En cas de perte, de vol ou de bris, la caution sera encaissée.

Un chèque de caution de 100 € est obligatoire pour toute location

DIVERS

Les sacs sont interdits à l'intérieur du car, sécurité oblige.
On ne mange pas dans le car.
Ne laisser à l'intérieur du car aucun objet de valeur : VOL = PERTE. De plus, le car sera fermé à clé tout au long de la journée, il n'est pas possible d'y récupérer quoique ce soit.
Tous problèmes concernant les sorties (report, remboursement, renseignements) doivent se solutionner durant les permanences au local
L'horaire de départ de la station est annoncé dans le car. Il doit être respecté, en cas d'absence le service des pistes et la gendarmerie seront avertis. Le car quittera la station dans le quart d'heure qui suit et l'absent rejoindra son domicile par ses propres moyens et à ses frais.

LES 10 COMMANDEMENTS DU SKIEUR

S'il est source de bien des plaisirs, le ski peut aussi être dangereux s'il est pratiqué inconsidérément. Voici quelques règles à rappeler, à votre enfant ou à vous-même, avant de rejoindre les pistes… Appréhender le milieu montagnard

Avant même les premières descentes, rappelez à votre enfant que le milieu montagnard reste un milieu hostile qu'il convient d'appréhender avec prudence. Il conjugue de nombreux risques mal connus de beaucoup de pratiquants, urbains en particulier. Premier de ces dangers, la pente elle-même, mais aussi les conditions atmosphériques et l'isolement. Jamais votre enfant ne devrait partir seul. **La pratique sportive**

Si le ski est un sport de glisse, il est avant tout un sport et un enfant peu entraîné ne devrait pas partir une journée complète. Le manque de préparation et/ou d'échauffement est à l'origine de bien des accidents. L'exposition à tous ces risques sans les connaître accentue la dangerosité de la pratique.

Les règles à respecter sur les pistes

1 – Respect d'autrui

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.

2 – Maîtrise de la vitesse et du comportement

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.

3 – Choix de la direction par celui qui est en amont

Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire, il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.

4 – Dépassement

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche, mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.

5 – Au croisement des pistes ou lors d'un départ

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.

6 – Stationnement

Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité, en cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible.

7 – Montée et descente à pied

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.

8 – Respect de l'info, du balisage et de la signalisation

L'usager doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.

9 – Assistance

Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.

10 – Identification

Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.